

«Mes P@rcelles est devenu, pour moi un outil indispensable sur l'exploitation»

Qui mieux que les abonnés eux-même pour vous parler de Mes P@rcelles ! La Chambre d'Agriculture du Gers a donc interviewé 6 agriculteurs utilisateurs de l'outil et vous propose de découvrir leurs témoignages aux travers d'une série d'articles dans les prochains numéros de la «Volonté Paysanne».

Etienne Barada, jeune agriculteur à Aignan, abonné depuis 10 mois à Mes P@rcelles. Rencontre

VP : Pourquoi avez-vous choisi Mes P@rcelles ?



Etienne Baradat : J'ai choisi Mes P@rcelles car il offre beaucoup de fonctionnalités dans un seul logiciel ; je réalise la déclaration Pac, je définis mes parcelles et ensuite je leur attribue les pratiques culturales, jusqu'aux marges. Il y a une globalité du traitement de l'information qui est plus intéressante qu'avec les autres logiciels où il en faut un pour la PAC, un pour faire ses îlots et un pour saisir ses pratiques. De plus, c'est un outil web qui permet d'éviter tous problèmes de pertes d'informations comme cela m'est arrivé par le passé avec mon ancien logiciel.

VP : En quoi Mes P@rcelles répond à vos attentes ?

EB : Mes P@rcelles est devenu, pour moi un outil indispensable sur l'exploitation compte tenu de la législation.

Nous sommes ici sur un élevage laitier avec une production d'effluents, je dois remplir le cahier d'épandage, noter tout ce que j'épands et où, tout en respectant les

zones d'épandage et les quantités maximum d'azote par ha. Mes P@rcelles me simplifie et me sécurise ce travail, il remplit pleinement sa fonction.

VP : Vous dites que Mes P@rcelles vous accompagne face à la législation concernant l'azote, qu'en est-il pour les produits phytosanitaires ?

EB : L'utilisation des produits phytosanitaires est un vrai souci pour nous agriculteurs. Je veux être sûr de bien respecter les doses à l'ha, de mettre le bon produit sur la culture homologuée, de bien respecter les zones de non traitement, notamment les distances des cours d'eau mais aussi de bien gérer les mélanges. C'est important pour moi d'être respectueux de l'environnement et de notre propre santé.

«Sur Mes P@rcelles il y a beaucoup d'alertes et d'infos qui m'évitent toute erreur possible»

VP : Voilà bientôt un an que vous utilisez Mes P@rcelles, est-ce compliqué ?

EB : Ce qui est intéressant sur Mes P@rcelles c'est que je prévois ce que je vais appliquer sur les parcelles et derrière c'est très simple il suffit de confirmer le plan de fumure pour saisir mes fertilisations. C'est très rapide.

VP : Avez-vous utilisé Mes P@rcelles pour réaliser votre dossier PAC ?

EB : Oui car l'avantage avec Mes P@rcelles c'est qu'au lieu de faire tous ces papiers, je fais tout à l'ordinateur. C'est beaucoup plus fiable que sur le papier car je définis mes parcelles graphiquement au lieu de les dessiner sur le papier où c'est plutôt approximatif et parfois inexistant.

En plus, c'est simple et logique puisque je fais d'abord ma déclaration graphique puis j'enregistre ce que j'ai fait sur ces parcelles-là. La PAC avec Mes P@rcelles c'est très facile et agréable en gain de temps et on sort de cette paperasse. C'est ce qui m'a séduit avec Mes P@rcelles.

VP : Pour vous, quel est l'atout majeur de Mes P@rcelles ?

EB : Utiliser très rapidement Mes P@rcelles après avoir réalisé les applications dans les champs permet d'avoir une cohérence entre ce que je fais dans les champs et sur le logiciel.

Je sais en même temps le montant des intrants que je mets dans les champs parce que cela me permet d'avoir une analyse intéressante du coût des pratiques culturales.

«Je pense qu'en terme de gestion analytique, Mes P@rcelles est très intéressant et très rapidement exploitable».

Vraiment chez moi ça me permet de me poser la question de savoir quelle culture réaliser pour alimenter les vaches et avec quel coût derrière.



Mes P@rcelles : encore plus de nouveautés !

Depuis le 5 octobre, l'outil Mes P@rcelles s'est doté d'une nouvelle version, plus complète, plus fonctionnelle et toujours aussi simple d'utilisation

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- La gestion des stocks d'intrants. Vous saisissez vos factures d'achats et à partir des interventions réalisées, les produits utilisés sont défalqués du stock.

Ainsi vous visualisez l'évolution de vos intrants au jour le jour.

- La gestion du matériel et de la main d'œuvre. Très simple à utiliser, vous saisissez le temps passé par intervention, le matériel et la main d'œuvre travaillée (salariale, familiale, temporaire et prestataires).

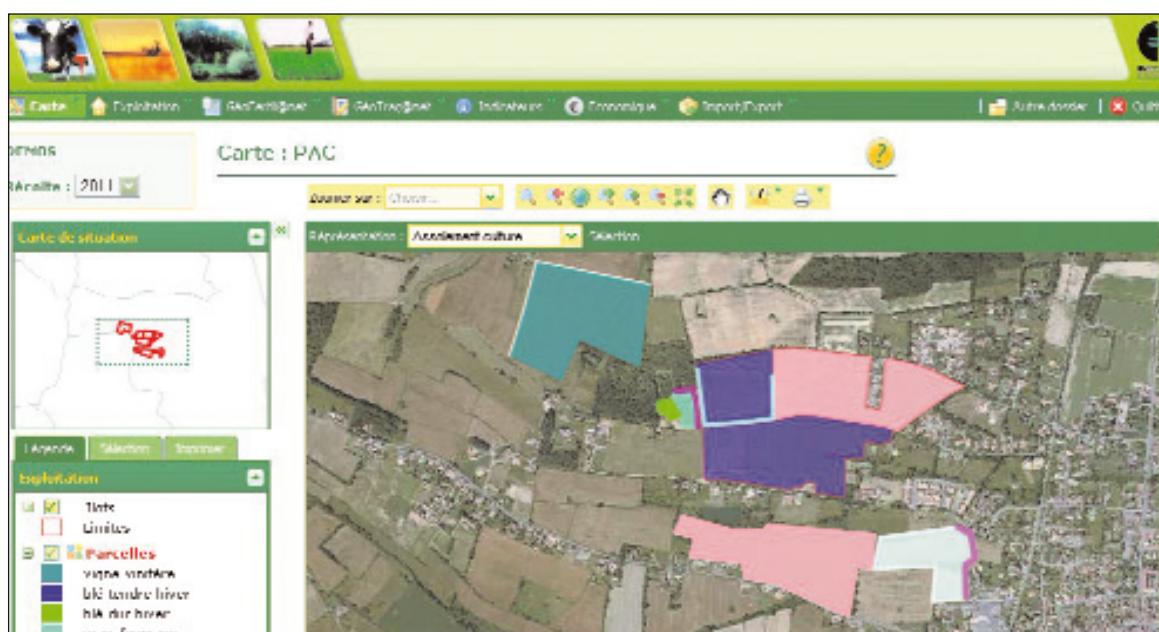
- La marge semi-directe. Plus complète que la marge brute el-

le prend en compte les charges de main d'œuvre et de mécanisation.

- Mise en place d'un référentiel «semences-variétés». Ce référentiel reprend toutes les variétés en cours de commercialisation en France (variétés inscrites au catalogue français et européen du GNIS et en cours d'inscription au catalogue, ainsi que celles qui sont radiées depuis moins de 3 ans).

Comme pour les produits phytosanitaires, ce référentiel est mis à jour chaque semaine.

- Simplification du module de personnalisation des données. Celui-ci a été revu pour une utilisation plus rapide et plus intuitive.



La Chambre d'Agriculture du Gers vous invite à tester cet outil

- En petit groupe de 8 agriculteurs,

- Mise à disposition d'un ordinateur individuel et d'une connexion haut débit,
- Utilisation personnalisée avec vos îlots et vos enregistrements,
- Entièrement pris en charge par le fond de formation,
- Aucune obligation d'abonnement à la fin des 2 journées.

ET GAGNEZ DU TEMPS SUR VOTRE ABONNEMENT !

Lorsque vous vous abonnez :

- Vous conservez les données

saisies pendant les journées découvertes,

- Vous gagnez du temps pour l'utilisation chez vous,
- Un conseiller de la Chambre d'Agriculture du Gers viendra sur votre exploitation en cours de campagne afin de faire le point avec vous.

Alors n'hésitez plus, et inscrivez-vous au 05.62.61.77.45 pour découvrir Mes P@rcelles les :

- 15 et 21/10/10
- ou 16 et 23/11/10
- ou 25/11 et 9/12/10
- ou 01 et 10/12/10

Pour plus de renseignements, contactez la Chambre d'Agriculture du Gers - Marie Laffitte au 05.62.61.77.45 ou par mail : mesparcelles@gers.chambagri.fr